
PROJET DE RÉSOLUTION NO 1403/12/21

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NO 4305.

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- **QUE** lors d'une séance tenue le 20 décembre 2021, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de résolution no 1403/12/21 ;

- **QU'**étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville remplace son habituelle assemblée publique de consultation par une période de consultation écrite de quinze (15) jours qui s'échelonne jusqu'au **vendredi 21 janvier 2022 à 16h30**;

QUE, de ce fait, tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec le projet de résolution et les conséquences de son adoption peut le faire en communiquant avec le Service de l'urbanisme;

QUE tout citoyen ou organisme souhaitant formuler un commentaire à l'égard de ce projet de résolution est tenu de le faire en communiquant avec le Service de l'urbanisme;

- **QUE** ce projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 a pour but :

- d'autoriser les usages « 6592 Service de génie », « 6593 Service éducationnel et de recherche scientifique », « 6596 Service d'arpenteurs-géomètres », « 6597 Service de l'urbanisme et de l'environnement », « 6995 Service de laboratoire autre que médical », « 8292 Service d'agronomie » et « 855 Service professionnel minier » de la classe d'usages C-3 (bureau) à l'intérieur de la zone industrielle I-371, soit au 240 du boulevard Lemire.

La zone industrielle I-371 est délimitée approximativement par la rue de l'Entaille, le boulevard Lemire, une limite située à une distance d'environ 115 mètres vers le sud-est à partir de la rue du Fraisier et la limite arrière des lots donnant du côté nord-est du boulevard Lemire.

- **QUE** la zone visée par le présent projet de résolution est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;

- **QUE** toutes les dispositions de ce projet de résolution **sont susceptibles d'approbation référendaire** et que, en ce sens, la Ville de Drummondville recevra les commentaires des citoyens selon la formule ci-haut indiquée en lieu et place de l'assemblée publique et de la procédure d'approbation référendaire habituellement prévues à cette fin.

Que l'ensemble des commentaires reçus de la part de citoyens et d'organismes seront transmis au conseil avant qu'il ne prenne une décision à l'égard du projet de résolution à adopter.

PROJET DE RÉOLUTION NO 1403/12/21

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Page 2 de 2

Le projet de résolution no 1403/12/21 est disponible pour consultation en soumettant une requête en ce sens.

Coordonnées :

Numéro de téléphone : 819 478-6571

Adresse postale : 415, rue Lindsay, C.P. 398 Drummondville, Qc

Adresse courriel : accueil-permis@drummondville.ca

La résolution concernée aura pour conséquence, notamment, d'autoriser certains usages de la classe d'usages bureau en lien avec les entreprises du parc industriel (service de génie, arpentage, laboratoire, etc.) au 240 du boulevard Lemire

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 7 janvier 2022.

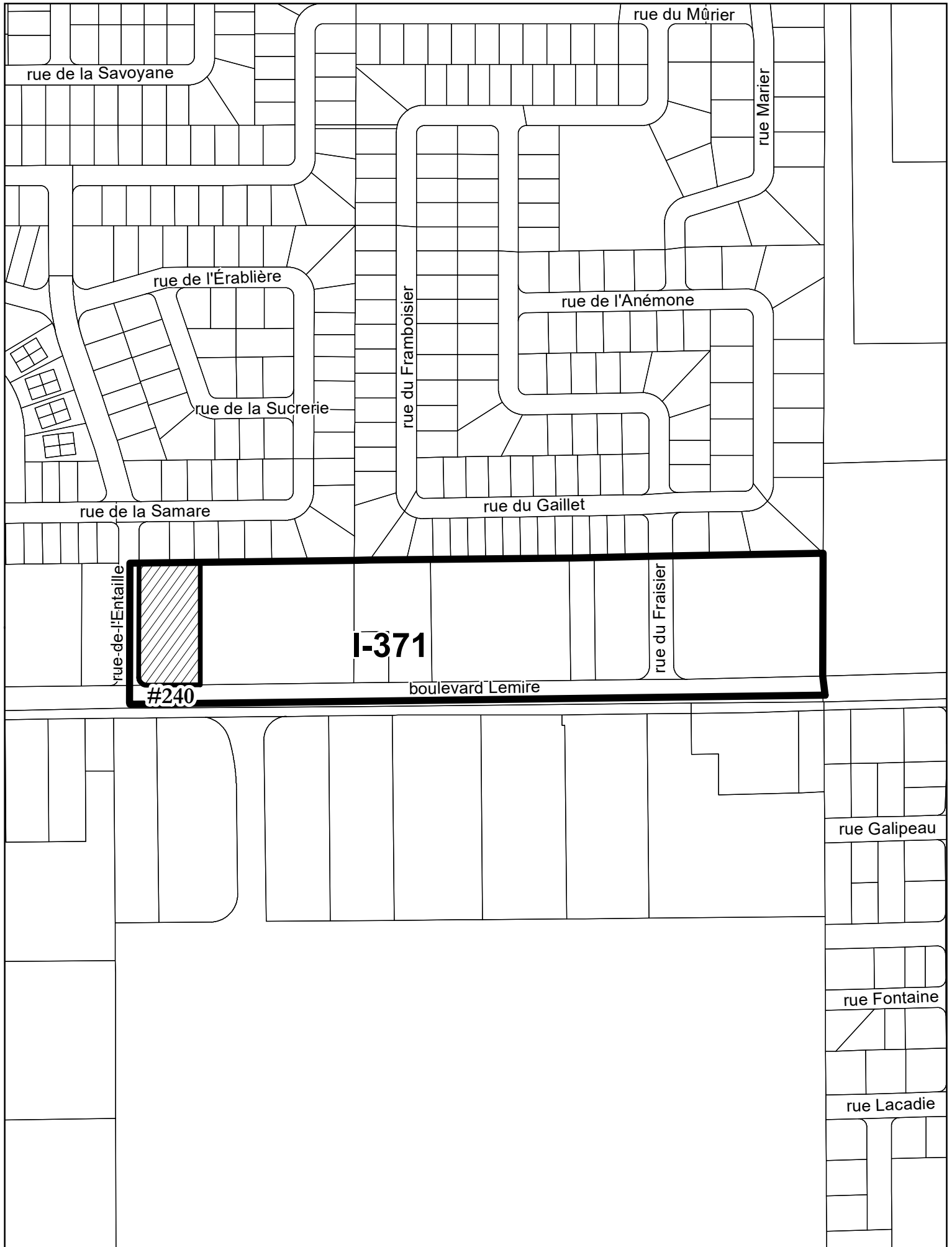
Me Mélanie Ouellet

GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE RÉSOLUTION No. _____

ZONE VISÉE PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION



ZONE VISÉE



TERRAIN VISÉ